



# Laurent Fabius dialogue avec l'outremer



**Eugène Norden (secrétaire de la section socialiste du François en Martinique) :** *Laurent, en 2004, les trois députés européens qui ont été élus dans la zone outremer sont des Réunionnais.*

*En effet, compte tenu du poids électoral de ce département, toutes les grandes listes ont désigné des têtes de liste qui en étaient issues. Ne crois tu pas qu'il faille réformer ce mode de scrutin pour la prochaine échéance ?*

**Laurent Fabius :** Bien sûr que si car les mêmes causes produiront les mêmes effets en 2009 si, d'ici là, on ne change pas le mode de scrutin. Même à la Réunion, on en a conscience puisque, si je ne me trompe pas, Paul Vergès, lui-même élu député européen, il y a deux ans, a fait déposer une proposition de loi en ce sens. Deux options au moins me paraissent possibles. Soit on raisonne par grands bassins géographiques avec un député pour la zone Amérique (les Antilles, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon), un pour l'Océan indien (Réunion et Mayotte) et un troisième pour le Pacifique Sud (Nouvelle-Calédonie, Polynésie et Wallis-et-Futuna) ; soit on raisonne à partir du statut européen avec deux députés pour les RUP avec toutefois les deux mêmes zones électorales que précédemment puisque je suis favorable à ce que Mayotte devienne RUP, et le dernier pour les PTOM français. Une telle réforme me paraît indispensable à condition toutefois de procéder à une concertation préalable des neuf collectivités. Par ailleurs, au-delà de la représentation parlementaire, je crois qu'il faut réfléchir aux moyens notamment humains, techniques et en termes d'expertise qui doivent être donnés à chacune des collectivités d'outremer pour défendre et gérer ses intérêts propres vis-à-vis de

l'Europe. Y compris dans la perspective d'une veille permanente non seulement outremer mais à Bruxelles.



**Jean-Hugues Savigny (mandataire de Laurent Fabius à la Réunion) :** *La question du logement est cruciale à la Réunion. 25 000 familles sont dans l'attente d'un logement aidé. Les*

*initiatives en matière de maîtrise foncière prises par l'EPFR permettent de contenir l'envolée des prix générée pour partie par une défiscalisation attractive. Des crédits importants doivent abonder la LBU pour permettre un rattrapage en matière de logement. Consentirait-tu à doubler les crédits de la LBU ?*

**Laurent Fabius :** C'est en tout cas l'ordre de grandeur de l'effort qui sera nécessaire. En premier lieu, parce que le logement social est, généralement, un impératif pour les ménages les moins favorisés et pour les jeunes qui veulent se lancer dans la vie. En métropole, les manques sont à ce point criants qu'on est dans l'urgence sociale ce que, chaque année, dénoncent, à juste titre, des associations caritatives comme la Fondation Abbé Pierre. C'est pourquoi tu as vu que je préconisais des mesures volontaristes à la hauteur des enjeux comme la substitution de l'Etat aux communes qui n'assument pas leurs obligations sociales à l'instar du Neuilly-sur-Seine d'un certain Nicolas Sarkozy. Mais si, en métropole, la situation est grave, que dire de l'outremer où les besoins sont bien plus importants compte tenu d'un revenu moyen plus faible et d'une population plus jeune notamment à la Réunion ! De plus se pose, au moins aux Antilles et à la Réunion, un important problème de disponibilités foncières.

En second lieu, ce qui va aussi obliger à un plan massif de rattrapage est que, depuis 2002, de promesses non tenues en effets d'annonce toujours renvoyés aux calendes grecques, la droite a accumulé les dettes envers l'outremer, comme cela avait déjà été le cas entre 1993 et 1997.



**Janine Maurice-Bellay (conseillère régionale d'Ile-de-France) :** *Plusieurs centaines de milliers de Français d'outremer sont aujourd'hui durablement installés en métropole.*

*Problème : pour revenir périodiquement dans leur région d'origine, ils se heurtent au coût des billets d'avion qui demeure prohibitif pour la plupart d'entre eux, notamment quand il s'agit des familles. Que proposes-tu pour remédier à cette situation ?*

**Laurent Fabius :** C'est une question importante dont nous avons, toi et moi, souvent parlé. La première chose à faire est de tout mettre à plat de manière à ce qu'il y ait la plus grande transparence concernant les tarifs pratiqués, et de faire en sorte que se développe un dialogue entre les usagers, les transporteurs, les collectivités locales, les employeurs et l'Etat. Nous sommes là confrontés au problème de la continuité territoriale avec l'outremer sachant qu'évidemment, il se pose dans ses modalités et son coût en des termes qui sont différents de la desserte maritime de la Corse puisque c'est généralement la référence qui est utilisée. Au plan humain, ce problème ne doit pas être sous estimé. Il ne s'agit pas seulement de retours périodiques pour des vacances. Il s'agit parfois de nécessité liée aux événements de la vie, y compris malheureux comme d'assister aux obsèques de ses parents. Pouvoir revenir périodiquement dans leur région d'origine est donc essentiel pour nos compatriotes de l'outremer. Voilà pourquoi, s'agissant des fonctionnaires, je me suis toujours opposé aux réformes à l'emporte pièce qui régulièrement resurgissent comme un serpent de mer concernant les congés bonifiés. Cet avantage repose sur un vrai besoin social. Reste que tout le monde n'est pas fonctionnaire. La réflexion doit donc être plus globale. Pour les personnes seules, salariés, une piste à examiner avec les employeurs, est une organisation du travail contracyclique, car, évidemment, à certaines périodes de l'année, le moindre taux de remplissage des avions permet des modulations de tarifs surtout si on trouve des effets de levier. Pour les familles, c'est plus compliqué en raison des obligations scolaires.

Enfin, se pose pour les compagnies concernées le problème de la rentabilité des lignes et de la capacité d'offre qu'elles proposent, en quantité, qualité et

périodicité. Toutes les pistes doivent être examinées, y compris la création de fonds de mutualisation. Le maître mot, la concertation. Mais surtout, je veux donner à cet objectif, permettre le mieux possible aux originaires de l'outremer de revenir dans leur région, toute sa légitimité. Ce sera une tâche prioritaire du prochain ministre chargé de l'outremer : proposer une vraie réforme en ce sens.



**Karine Claireaux (maire de Saint-Pierre à Saint-Pierre-et-Miquelon) :** *Saint-Pierre-et-Miquelon, collectivité de 6500 habitants, connaît depuis l'arrêt brutal de la pêche, en 1992, d'importantes difficultés économiques. Devant l'impasse économique de son territoire la population s'inquiète de l'avenir de ses enfants et a le sentiment d'un abandon de la part de la France, Si tu es élu, comment les rassurer ?*

**Laurent Fabius :** Chère Karine, je sais pour en avoir parlé avec toi que la population de l'archipel a le sentiment qu'aucun travail de fond n'a réellement été fait pour permettre à Saint-Pierre-et-Miquelon de sortir de la difficulté dans laquelle l'a plongé la crise de 1992. Sans doute que le statut, pourtant fait "sur mesure", n'a t-il pas été exploité comme il l'aurait fallu notamment au niveau fiscal alors qu'il est un atout de développement économique. J'ai, pour ma part, proposé qu'il y ait pour chaque collectivité d'outremer un contrat de législation. S'agissant de Saint-Pierre-et-Miquelon, j'ai la conviction profonde que des solutions existent qui méritent d'être sérieusement explorées. Par exemple, permettre à l'archipel d'être la porte d'entrée vers l'Europe d'entreprises nord américaines ou encore, le faire participer à des pôles d'excellence en matière d'exploitation et de traitement des produits de la mer ; inciter les rapprochements avec des départements de la côte atlantique afin de partager savoirs faire et filières d'écoulement des produits ; favoriser la venue de jeunes universitaires dans les entreprises ou administrations locales et les faire travailler sur des projets qui leur serviront pour leur mémoire et qui pourraient ensuite être exploités à Saint-Pierre-et-Miquelon ; créer des activités de services en profitant du bilinguisme qui y est généralisé. J'ajoute que l'archipel, par sa situation géographique, serait un endroit idéal pour étudier la biodiversité et la biomasse mais aussi certaines évolutions météorologiques ou climatiques constatées dans le cadre au réchauffement de la planète. Saint-Pierre-et-Miquelon, pôle d'excellence demain en matière d'expérimentation pour le développement durable ? Pourquoi pas. Les projets existent. Les ressources humaines et les talents sur place également. Reste, tu as raison, la volonté politique à Paris.



**Robert Naprix (nouvel adhérent en Guadeloupe) :** *Dans son dernier livre d'entretiens avec Françoise Vergès, Aimé Césaire réclame pour la Martinique non l'indépendance mais le droit à l'indépendance. Dans le même temps, des indépendantistes ont été élus à la tête d'exécutifs locaux en Polynésie et en Martinique. Quel est ton sentiment sur cette question qui concerne au premier chef le président de la République, garant de l'intégrité du territoire ?*

**Laurent Fabius :** D'abord un mot sur Aimé Césaire qui non seulement m'a reçu avec chaleur et amitié lors de mon passage en Martinique au début de l'année mais m'a apporté un soutien inestimable car, je l'ai dit à l'époque, quand on entreprend de grandes choses, il est précieux d'avoir le soutien de grands hommes. Tu sais que Césaire a toute sa vie refusé les honneurs, il a notamment décliné la proposition que lui avait faite Mitterrand de devenir ministre, mais je soutiens toutes les initiatives qui visent à lui rendre hommage, qu'il s'agisse de donner son nom à l'aéroport de Martinique ou sa consécration par l'Académie française. A mes yeux, on ne rendra jamais suffisamment hommage à Aimé Césaire qui est, au monde, l'un des grands penseurs du 20ème siècle. Tu fais allusion, j'imagine, à son livre d'entretiens avec Françoise Vergès. Il y a dans cette réflexion de Césaire, la marque de ce qui, dans son œuvre philosophique comme dans son action politique, a été un souci constant, celui de la dignité de l'homme martiniquais et plus généralement de l'homme noir. Pour lui, elle passe et a toujours passé par la capacité à maîtriser et à conduire son destin. Qui pourrait contester ? Venons en au problème concret que tu évoques, à savoir le droit à l'indépendance d'une collectivité d'outremer. Comme d'ailleurs l'actuel Président de la République l'a rappelé, c'était si je me souviens lors d'un voyage officiel au Mexique, ce droit existe dans notre Constitution, et plus précisément dans son article 53-3 tel qu'interprété par le Conseil constitutionnel en 1974. Deux conditions sont requises successivement : d'abord le consentement des populations intéressées obligatoirement consultées par référendum. Et si elles le refusent, cela s'arrête là.

Si elles en manifestent la volonté, alors et seulement alors, est recueilli l'accord du peuple français dans son ensemble, soit directement, soit via le parlement comme cela été le cas pour les Comores (à l'exception justement de Mayotte dont la population l'avait refusé) ou encore l'ex territoire des Afars et des Issas, désormais République de Djibouti. Cela étant, pour mettre en œuvre un tel processus il faut

évidemment que le problème se pose et qu'une aspiration se fasse jour. Je ne vois pas de demande en ce sens aujourd'hui outremer et je m'en réjouis car chacune des neuf collectivités est, à mes yeux, indispensable à l'identité de la France qui ne se résume pas à l'hexagone et à la Corse.



**Jean-Hugues Savigny (mandataire de Laurent Fabius à la Réunion) :** *La route du littoral (nationale) qui possède la fonction exclusive de transit nord/ouest a beaucoup fait parler d'elle cette année. Les études de l'Etat chiffrent la construction d'une nouvelle route (pour moitié en mer et moitié tunnel) à 1 milliard d'euros environ. La Région étant engagée sur d'autres projets importants (route des tamarins : 0,8 milliard et tram-train : 1,2 milliard) n'a que les moyens d'une participation complémentaire de celle de l'Etat. Compte tenu de l'urgence (sécurité et économique), serais-tu prêt à faire bouger les choses ?*

**Laurent Fabius :** Oui. Pour qui connaît la Réunion, sa géographie, sa topographie, il est évident que la route du Littoral est essentielle pour l'île, elle est vitale. Il y a eu plusieurs drames liés à des éboulements de rochers qui ont abouti à des accidents mortels y compris récemment. Là encore, il faut agir en toute transparence vis-à-vis de la population. Quel est l'état réel de la situation et notamment des risques ? De la réponse découle ce que doit être l'attitude de l'Etat. La répartition des compétences en matière d'équipements routiers est une chose, les principes de réalité et de précaution en sont une autre. Si nous sommes face à un investissement de l'ampleur que tu indiques, s'agissant d'une liaison aussi importante pour l'île, alors il est évident qu'il faudra trouver une solution ad hoc dans laquelle l'Etat devra prendre ses responsabilités.



**Félix Desplan (maire de Pointe-Noire, vice-président du conseil général de Guadeloupe) :** *La montée des discriminations insulte tous les jours notre modèle socialiste de République. Face à ces pratiques d'un autre âge, comment envisages-tu d'agir, si tu es désigné puis élu, afin d'améliorer la représentativité des Français ultramarins au niveau des postes à responsabilité, en métropole, mais également dans les DOM, notamment dans les administrations ?*

**Laurent Fabius :** Pas avec des quotas ! Mais cela, mon cher Félix, cela ne te surprendra pas. Soyons clairs. Des Français d'outremer capables d'exercer des responsabilités majeures au sein de

l'administration, il y en a un grand nombre en métropole. Ainsi, à l'heure où nous parlons et où Nicolas Sarkozy gesticule sur ces sujets, il y a plusieurs préfets et sous-préfets originaires des DOM qui exercent dans l'hexagone. La question est donc de le faire savoir et d'utiliser encore davantage les nombreuses compétences disponibles. Dans les DOM, nous avons un autre problème. Le constat est trop souvent que la plupart des responsables des services extérieurs de l'Etat sont des métropolitains. Dans le même temps, là encore, des fonctionnaires de catégorie A, originaires de l'outremer, ayant vocation à exercer des fonctions de direction, en métropole comme outremer il y en a beaucoup. Ils sont confrontés au problème de la nécessaire mobilité des responsables à ce niveau. Certains, sur place, hésitent à accepter des postes parce qu'ils savent qu'ils seront amenés ensuite à rejoindre une autre affectation en métropole. D'autres, originaires de l'outremer sont, à l'inverse, réticents à y rejoindre une affectation pour des raisons de déroulement de carrière.

Nous devons donc réfléchir aux moyens de favoriser de tels flux dans une approche volontariste de gestion des carrières administratives des cadres de direction. Vrai sujet de réflexion et de travail pour les ministères de l'outremer et de la fonction publique. Un dernier commentaire. Je n'exclus pas que dans certaines administrations, on continue à entretenir le vieux réflexe colonial consistant à éviter de nommer outremer des cadres qui en sont originaires. C'est une pratique stupide autant qu'indigne. Il n'est pas question d'accepter qu'elle perdure.



**Jean-Hugues Savigny (mandataire de Laurent Fabius à la Réunion) :** *Gilbert Annette, le premier fédéral de la Réunion, s'est fait le défenseur du recrutement local à la Réunion. Ne crains-tu pas qu'une telle revendication ne fasse naître le sentiment d'une "préférence régionale" qui pourrait ne produire in fine que quelques effets plutôt du l'ordre du symbole qu'un réel levier pour lutter contre le chômage ?*

**Laurent Fabius :** On m'a parlé de cette approche. J'ai cru comprendre qu'elle avait reçu un accueil favorable de l'un de mes deux compétiteurs ! Moi, je veux parler vrai. Inciter les employeurs à faire preuve de responsabilité, pour, à compétence égale, favoriser le recrutement local compte tenu du fort taux de chômage que connaît la Réunion, oui. Agiter la possibilité d'introduire dans le droit une "préférence régionale" en matière d'emploi, non. On me dit que cela existe en Nouvelle-Calédonie ou en

Polynésie. Mais entre ces deux collectivités et la Réunion, il y a une différence essentielle, c'est le statut. Non seulement interne, la Réunion est un département, mais aussi au plan européen. La Réunion est dans l'Union européenne. Pas la Nouvelle-Calédonie, ni la Polynésie. Conséquence, ces deux collectivités n'ont pas accès au même niveau de soutien, les fonds structurels, que la Réunion. A l'inverse, il leur est possible de déroger à certaines règles communautaires. On ne peut simultanément défendre, d'ailleurs à juste titre, le statut de RUP de la Réunion et vouloir s'exonérer des principes communautaires fondamentaux.



**Paul Debriette (ancien Premier fédéral, mandataire de Laurent Fabius en Guyane) :** *En Guyane, la délinquance, l'immigration clandestine, mais aussi des situations de grande détresse sociale sont des réalités dont l'ampleur est évidemment plus importante qu'en métropole. Face à ces problèmes, se développent ici ou là des discours xénophobes et populistes. Quid du droit des gens, voire des droits de l'homme, dans un territoire qui est partie prenante de la République ?*

**Laurent Fabius :** Comme tu le sais, du populisme et de la xénophobie, nul et nulle part ne peut être assuré d'être préservé. Ils font, en effet, leur miel de toutes les situations de détresse et de misère où on recherche volontiers des boucs émissaires. Sinon, le Front national n'aurait pas été au second tour de l'élection présidentielle de 2002. Je sais l'ampleur des problèmes d'insécurité ou d'immigration clandestine que connaît la Guyane. On m'en a beaucoup parlé lors de mon passage en février dernier. A l'évidence, ils appellent des solutions originales, spécifiques et adaptées à la situation. Je suis d'ailleurs preneur en ce domaine de toutes les propositions qui pourraient émaner des élus locaux. Mais il est une chose qui dans notre pays ne saurait faire l'objet d'adaptations ou de modulations, c'est effectivement les droits de l'homme qui sont les droits de tous les hommes, quelle que soit leur origine, leur nationalité ou la couleur de leur peau.



**Marlène Lanoix (Première fédérale de la Martinique) :** *Dans son projet, le Parti Socialiste reconnaît la diversité culturelle. Quels moyens envisages-tu pour permettre à l'outremer de voir pleinement ses cultures se développer et accéder à une large visibilité ?*

**Laurent Fabius :** Les cultures de l'outremer sont vitales pour l'identité de ces collectivités. Mais elles sont aussi essentielles pour la richesse culturelle du

pays tout entier. Je suis, tu le sais, profondément attaché aux valeurs de la République. Mais je n'ai jamais confondu unité et uniformité, égalité et assimilation. La France est forte de sa diversité culturelle. Elle en est riche. C'est donc un impératif d'intérêt général de faire vivre cette diversité, de la faire connaître et, de ce point de vue, je l'ai dit en Martinique quand j'ai rencontré autour d'Eric Virgal, plusieurs artistes martiniquais, j'ai été effaré de tous les obstacles notamment financiers auxquels ils m'ont dit se heurter, en permanence, pour promouvoir leurs œuvres. La culture est par essence le domaine où ne doivent pas exister de frontières. Il y a là un formidable chantier d'intérêt national. J'ajoute que la reconnaissance de cette diversité culturelle passe aussi par celle des langues locales, notamment d'outremer, dont il convient de favoriser l'apprentissage.



**Ken Derville (militant de la section de Morne-à-l'eau en Guadeloupe) :** *A l'été 2004, tu disais, lors du rassemblement national des élus socialistes, qu' " en métropole et outre-mer, la République est indivisible ". Aujourd'hui, en dépit des résultats de la consultation populaire du 7 décembre 2003, la revendication d'aménagement statutaire demeure très vivace en Guadeloupe. Qu'elle sera ton attitude, si tu es aux affaires, face aux revendications d'autodétermination ?*

**Laurent Fabius :** Ma position est très claire. Elu de province, je suis par expérience favorable à l'accroissement des responsabilités locales. Donc face à une revendication qui se ferait jour, ici ou là, d'un statut de plus grande autonomie, je serai ouvert à cette perspective. Trois conditions me paraissent devoir être remplies. Tout d'abord, avoir une approche spécifique à chaque collectivité car ni les contraintes ni les aspirations ne sont forcément les mêmes d'une collectivité à l'autre. Et j'entends respecter et les unes et les autres. Ensuite, que le changement proposé s'appuie sur du concret et notamment, tire les enseignements de l'expérience car l'objectif est d'améliorer l'efficacité de l'action publique et non l'inverse. Cela passe par une phase de diagnostic et d'évaluation, ou si tu veux, de bilan de la répartition actuelle des compétences. Enfin, que les changements proposés, dès lors qu'ils sont d'une certaine ampleur, fassent l'objet d'un référendum local visant à recueillir l'approbation de la population.



**Ibrahim Aboubacar (ancien Premier fédéral de Mayotte) :** *La droite avait promis qu'en 2007, Mayotte deviendrait région ultrapériphérique*

*européenne (RUP) et pour ce faire, avait fait introduire dans le projet de constitution européenne une disposition permettant à la France de demander au conseil européen le changement de statut européen d'une de ses collectivités d'outremer. Le projet est désormais caduc. Mais, Laurent, quid de Mayotte région ultrapériphérique européenne ?*

**Laurent Fabius :** Je suis clairement favorable à ce que Mayotte devienne une région ultrapériphérique européenne et les Mahorais pourront compter sur mon soutien en la matière. Mais le problème est ici moins juridique qu'économique. Nous devons créer les conditions pour qu'un tel projet puisse voir le jour.

Cela suppose que l'Etat pour sa part assume ses responsabilités, notamment financières, dans le développement économique de Mayotte. En effet, cela ne sert à rien, comme le fait la droite, de faire miroiter à nos compatriotes mahorais, les crédits européens. Car, mon cher Ibrahim, tu le sais puisque tu as été pendant cinq ans conseiller économique et social, existe au sein de l'Union le principe d'additionnalité. Cela signifie que les fonds communautaires s'ajoutent mais ne remplacent pas les crédits nationaux. Or, aujourd'hui, seul l'Etat est en mesure d'apporter la contrepartie nationale requise. Encore faut-il qu'il le veuille, ce qui suppose qu'on considère enfin les Mahorais comme des Français à part entière. C'est la gauche qui a levé l'hypothèque politique en organisant la consultation que la droite avait promise, sans jamais tenir son engagement, depuis 1976. C'est également la gauche qui devra se saisir du dossier économique dans son double volet, national et européen, qui depuis 2002, malgré les effets de manche et la volonté manifeste de ne parler que de l'immigration clandestine, a été complètement laissé en déshérence.



**Jean-Marc Couta (militant de la section de Cayenne en Guyane) :** *Compte tenu de l'ampleur des problèmes de notre région, se pose la question récurrente de l'efficacité de l'action publique tant de l'Etat que des collectivités locales. Ne crois tu pas que, pour dépassionner certains débats, il serait important, peut-être plus important qu'ailleurs, de se doter d'outils d'évaluation des politiques publiques ?*

**Laurent Fabius :** Tu as raison. C'est une règle valable pour toutes les collectivités. Elle est sans doute essentielle pour la Guyane. C'est d'ailleurs l'un des credo de Christiane Taubira qui a toujours souhaité que la réflexion sur de nouveaux transferts de compétence en Guyane soit précédée d'une

évaluation des politiques publiques menées et plus globalement de la décentralisation. Ce qui est clair, pour la Guyane, c'est que nous aurons à réfléchir tous ensemble, Etat et collectivités, par delà la répartition des compétences aux possibilités d'adaptation du droit applicable car le droit commun départemental comme d'ailleurs les moyens de l'action publique ne me paraissent pas toujours à la hauteur des problèmes. Encore faut-il qu'en France, nous prenions conscience du formidable enjeu qu'est l'avenir de la Guyane mais aussi des opportunités qu'elle recèle.



**Jean-Paul Jouanelle (nouvel adhérent en Martinique) :** *Alors que dans le monde entier, Internet a été un bouleversement en même temps qu'une extraordinaire opportunité, l'outremer français reste considérablement à la traîne. Que ferais-tu, élu à la présidence, pour changer cet état de fait ?*

**Laurent Fabius :** Tu mets le doigt sur l'un des enjeux majeurs pour le développement de l'outremer dans les années à venir. Je sais les retards qui se sont accumulés, même si des projets existent, notamment concernant le haut débit. Il faut les combler car rien ne serait plus préjudiciable aux collectivités d'outremer que s'élargisse l'actuelle fracture numérique. Dans le contrat de législature que je souhaite pour chacune des collectivités, il est impératif que le volet numérique soit une rubrique obligatoire à charge pour l'Etat de proposer aux collectivités un effet de levier financier pour favoriser les investissements nécessaires en la matière et qui sont évidemment très importants. Pour le développement économique, l'accès à l'information, la formation des hommes, le désenclavement, Internet est essentiel pour les collectivités d'outremer.



**Jean-Hugues Savigny (mandataire de Laurent Fabius à la Réunion) :** *La fédération socialiste a opté depuis ces deux derniers congrès pour une stratégie politique qui fait qu'elle n'envisage les unions à gauche qu'au second tour de scrutin. C'est ainsi notamment qu'elle s'est vue refuser une union par le PCR et ses partenaires (regroupé au sein de l'Alliance) au deuxième tour des régionales de 2004 et qu'elle a désigné des candidats aux législatives de 2007 dans les cinq circonscription du département sans tenir compte de la question de la diversité politique. Que penses-tu d'une telle stratégie ?*

**Laurent Fabius :** Le rassemblement de la gauche n'est aisé nulle part. Il est nécessaire partout. A la

Réunion comme ailleurs. A défaut, nous ne gagnerons pas l'élection présidentielle. Ce rassemblement doit-il se limiter à la métropole ? Je ne le crois pas. La responsabilité de cette union incombe bien évidemment aussi à nos partenaires. Mais elle est également la nôtre, tant au niveau fédéral qu'au niveau national. Je l'appelle donc de mes vœux dans le respect des contraintes particulières qui sont celles de la Réunion mais aussi parce que, à cette condition, et à cette condition seulement, le parti socialiste à la Réunion pourra accroître en 2007 sa représentation à l'Assemblée nationale. A la Réunion, le rassemblement de la gauche sera déterminant pour les élections législatives. Rassemblée, elle peut l'emporter dans les cinq circonscriptions et notre parti avoir au moins deux députés. Divisée, elle donnerait un avantage déterminant à la droite et selon toute vraisemblance, le PS risquerait de n'avoir alors aucun député élu ce qui serait anormal et préjudiciable, y compris pour les échéances municipales et cantonales à venir.



**José Pentoscope (délégué national aux originaires de l'outremer) :** *À raison de son passé colonial, la France compte aujourd'hui plusieurs millions de Français de couleur originaires de l'outremer, du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne. Ils sont aujourd'hui régulièrement victimes de discriminations en matière de logement, d'emploi sans oublier les comportements de certains fonctionnaires de police. La droite, mais aussi certains des nôtres, proposent des solutions comme le CV anonyme et surtout la discrimination positive. Au nom des valeurs républicaines tu as toujours marqué ton opposition à la discrimination positive. Mais quelles sont tes propositions alternatives ?*

**Laurent Fabius :** Je suis comme toi José contre ce qu'on appelle la discrimination positive. Je le suis parce que je refuse qu'on enferme qui que ce soit dans une origine, sa couleur de peau ou la religion de ses parents. C'est par ailleurs la porte ouverte au développement du communautarisme. Cela étant, les discriminations dont tu parles sont bien réelles et il faut s'atteler à leur disparition. La République, c'est l'égalité des droits et celle-ci est violée quand sur le marché de l'emploi ou du logement, certains ne peuvent accéder avec les mêmes chances que d'autres à raison de préjugés racistes. Alors que faire ?

Faire de la lutte contre ces discriminations une affaire nationale et donc lui donner enfin les moyens nécessaires. Ils sont à mes yeux judiciaires autant d'ailleurs dans la loi que dans l'application de la loi. Cela relève de la responsabilité des parquets. Encore

faut-il que le gouvernement et la chancellerie en particulier décrètent la tolérance zéro en matière de discrimination ethnique. La solution, c'est que les gens portent systématiquement plainte et que ces plaintes soient systématiquement enregistrées et traitées. Et que les sanctions tombent et soient dissuasives tant pour les auteurs que, s'il s'agit de personnes morales, pour leurs dirigeants, leur image de marque et évidemment leur portefeuille. Si une entreprise ou un organisme de logement a des pratiques discriminatoires, il faut non seulement des sanctions fortes mais que cela se sache !

Et je te garantis que chacun alors fera preuve d'une grande vigilance. C'est très loin d'être le cas aujourd'hui. Enfin, dans certains cas, je crois qu'il faut réfléchir au renversement de la charge de la preuve s'agissant d'institutions sociales ou d'entreprises, je pense ici au logement ou à l'embauche.



**Axel Urgin (ancien secrétaire national à l'outremer) :** *En Polynésie, depuis l'arrivée au pouvoir d'Oscar Temaru, l'ancienne majorité de Gaston Flosse ne cesse d'essayer de déstabiliser l'actuel exécutif avec la complaisance sinon la complicité du gouvernement central. Quel est ton sentiment sur cette situation et que ferais-tu pour y remédier si tu étais élu en 2007 ?*

**Laurent Fabius :** Depuis l'alternance en Polynésie, il ne se passe pas de mois sans que l'ancienne majorité Tahoera ne se livre à une manœuvre de déstabilisation politique ou sociale du gouvernement actuel. Ces pratiques ne peuvent avoir lieu sans que le gouvernement central n'y soit pour quelque chose. Chacun connaît les relations privilégiées qu'il y a entre Gaston Flosse et Jacques Chirac. Cette situation constitue un déni de démocratie. Au-delà de cette conjoncture, je crois qu'il faut qu'en Polynésie, chacun réfléchisse à la refonte de certaines dispositions du statut sur mesure qui avait été octroyé par le fait du prince à Gaston Flosse même si elles ont fini par se retourner contre lui.

Je pense à la prime majoritaire. Mais, plus structurellement, je ne suis pas sûr que la possibilité de renverser le gouvernement local en cours de mandat qui ouvre la porte à tous les renversements organisés d'alliance et à de permanentes révolutions de palais soit une bonne chose pour la Polynésie. Ce territoire, comme tous les autres, a besoin de stabilité pour son développement ce qui suppose que son gouvernement soit assuré d'une certaine durée sans avoir en permanence suspendue au-dessus de sa tête une épée de Damoclès qui plus est maniée

depuis Paris !



**Tex Elisé (secrétaire de la section socialiste de Sainte-Rose en Guadeloupe) :** *La mise en place en 1994 du Pacte de relance pour la ville a favorisé la création de 44 zones franches urbaines (ZFU) dont 38 en Métropole et 6 dans les DOM. Fort taux de chômage, forte proportion de jeunes de moins de 25 ans non diplômés ont été les principaux critères de choix pour ces zones où des avantages fiscaux sont accordés aux entreprises qui s'y installent. Aujourd'hui, le bilan mitigé en Guadeloupe conduit certains à suggérer une extension du dispositif à tout l'archipel. Quel est ton sentiment sur cette mesure ?*

**Laurent Fabius :** Je reste convaincu que la clé de la création d'emplois dans les DOM, ce sont les petites voire très petites entreprises et donc les dispositifs en leur faveur. Quoi qu'il en soit, il nous faudra nous atteler dès l'été 2007 à l'évaluation des différents dispositifs de soutiens, exonérations de charges et défiscalisation des investissements, pour vérifier leur impact en création d'emplois, et plus globalement leur efficacité. Ensuite, on verra comment les faire évoluer.



**Marlène Lanoix (Première fédérale de la Martinique) :** *Tu as fait du mot "solidaire" un des thèmes forts de ta campagne. L'immigration clandestine outremer est un phénomène qui s'amplifie et crée un vrai désordre social. Quelles mesures envisager face à ce problème ?*

**Laurent Fabius :** Pour la Guadeloupe, continentale et bien sûr Saint-Martin, la Guyane et Mayotte, nous sommes face à un phénomène d'ampleur, sans doute moindre en Martinique, qui appelle deux types de mesures : à court terme, le renforcement des moyens publics de lutte contre l'immigration clandestine tant en effectifs qu'en matériels, y compris de matériel de pointe. Mais chacun voit bien que rien ne sera efficace sans une politique forte de co-développement avec les pays de la zone notamment les Comores et Haïti.

C'est la clé et, à moyen terme, la seule pour enrayer ce phénomène. Cela suppose évidemment une stabilisation de la situation politique à Haïti. La France a une responsabilité historique vis-à-vis d'Haïti qu'elle a bien trop tardé à vouloir assumer. Ce pays est riche de potentialités notamment humaines quand on pense à sa diaspora. Un dernier point : aucune mesure de lutte contre l'immigration clandestine n'est envisageable sans un strict respect

---

des droits de l'homme !



**Jean-Louis Mahé (militant de Saint-Pierre-et-Miquelon) :** *On parle beaucoup de la richesse de la France à travers son important domaine maritime, grâce notamment à ses collectivités d'outremer. Saint-Pierre-et-Miquelon a l'impression d'être systématiquement oublié. Qu'en penses-tu et que pourrais-tu proposer en faveur de notre archipel ?*

**Laurent Fabius :** Dans un proche avenir, quatre pays européens, la France, l'Irlande, le Royaume-Uni et l'Espagne, vont plaider ensemble devant la commission des limites du plateau continental l'extension de leur domaine maritime. La France, à elle seule, espère ainsi ajouter 1 million de km<sup>2</sup> à ses 10,2 millions actuels. Je trouve choquant dans ce cadre qu'on oublie systématiquement Saint-Pierre-et-Miquelon alors que chacun connaît les richesses en hydrocarbures des fonds sous-marins entourant l'archipel. La zone de Saint-Pierre-et-Miquelon doit, au contraire, être intégrée à celles (Kerguelen, Nouvelle-Calédonie ou Guyane) qui seront défendues par la France. L'extension du plateau continental et l'exploitation (dûment contrôlée) de ses richesses potentielles permettraient à l'archipel de s'assurer de ressources financières importantes à moyen et long terme et donc de retrouver de vraies perspectives de développement.



**Ahamada Fahardine (Maire de Bandraboua, mandataire de Laurent Fabius à Mayotte) :** *Si tu es élu Président de la République en 2007, quelles mesures envisages-tu pour faire vivre l'accord sur l'avenir de Mayotte ?*

**Laurent Fabius :** D'abord une chose : l'accord sur l'avenir sur Mayotte et les dispositions prises qui en ont découlé ont un terme précis : 2010. Je respecterai ce terme. Par contre, il faut que, dès 2007, nous procédions à un bilan d'étape car si on excepte quelques mesures sociales, la droite s'est moquée du monde dans la mise en œuvre d'un accord qui est pourtant vital pour le devenir de la collectivité notamment dans la perspective qui est la mienne de son accession au statut européen de RUP. La réalité, et ceci nous devons le dénoncer, puis le corriger, est que depuis 2002, les engagements n'ont pas été tenus

et que dans bien des domaines, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'assainissement, l'habitat insalubre et j'en passe, non seulement les chantiers n'ont pas été mis en œuvre mais plus encore Mayotte a régressé.

Cet accord, j'en prends ici, mon cher Fahardine, l'engagement formel, si je suis élu à la Présidence de la République, ensemble nous le ferons vivre pour redonner aux Mahorais la confiance en l'avenir.



**Axel Urgin (ancien secrétaire national à l'outremer) :** *Laurent, pour finir, dans cette campagne pour la désignation, l'outremer n'est pas, en termes de bataillons, une zone très importante. Pourtant tu y consacres pas mal de temps et d'énergie. Pourquoi ?*

**Laurent Fabius :** Les 16 et 23 novembre prochains, toutes les voix compteront et il n'y a pas de militants plus importants que d'autres. Et puis, il y a dans cette désignation bien des enjeux pour l'identité et l'avenir de notre parti. De cela, outremer, je le sais, on est parfaitement conscient. Enfin, tu as vu que, comme au moment du referendum du 29 mai 2005, on ne cesse de nous dire, sondages à l'appui, que les jeux sont faits et que de toutes manières, tel ou tel responsable local s'est engagé à apporter qui, 90 %, qui encore plus, pourquoi pas 100 %, des suffrages de sa fédération. Ceux qui s'affirment modernes ont semble t-il volontiers recours aux vieilles ficelles.

L'outremer n'échappe pas à la règle. Moi je ne crois pas à ce type de procédé. Je dis aux militants socialistes, restez libres. Libres de votre choix. Ne vous laissez pas instrumentaliser au service des ambitions de tel ou tel. Choisissez en conscience. Soyez pleinement acteur de notre campagne de désignation. Ecoutez les candidats. Voyez leurs différences. Mesurez ce qu'elles signifient pour l'identité et la stratégie de notre parti. Et alors, en militant libre d'un parti libre, que chacun assume sa responsabilité, sereinement, par delà les mots d'ordre des uns ou les postures des autres. Je ne doute pas alors qu'outremer comme ce sera le cas dans bien des fédérations de métropole, le vote des militants, si évidemment il est loyal et respectueux de nos règles, créera non seulement la surprise mais plus encore l'espoir.

---

**Retrouvez l'ensemble des interventions et propositions de Laurent Fabius sur :  
[www.laurent-fabius.net](http://www.laurent-fabius.net) et [www.2007lagauche.fr](http://www.2007lagauche.fr)**